

Département
PAS-DE-CALAIS
Canton
BOULOGNE NORD OUEST
Commune
WIMEREUX

SU/SG/CJ/VS

Arrêté n°2025\_417

Feuillet n°016

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté - Egalité - Fraternité

-----

**ARRETE DU MAIRE**  
**Portant attribution de numéros de voirie**  
**Rue Sainte Marguerite - WIMEREUX (62930)**

Le Maire de la Ville de WIMEREUX,

VU, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2213-28,

CONSIDERANT, que la numérotation des bâtiments constitue une mesure de police générale que seul le maire peut prescrire,

CONSIDERANT, que le numéro de voirie est indispensable pour recevoir correctement le courrier et être facilement localisable dans la vie quotidienne (service à la personne, visites diverses, accès des services publics et d'urgence...),

CONSIDERANT, qu'il faut attribuer, modifier voire supprimer le numéro de voirie pour certaines parcelles situées rue Sainte Marguerite à Wimereux (62930),

**ARRETE**

*Article 1 : Il est prescrit la numérotation suivante (voir annexe ci-après) :*

Références cadastrales		Ancienne Dénomination	Nouvelle dénomination
Section	Numéro		
AI	90 582	1 et 3 rue Jeanne d'Arc	<b>3 rue Jeanne d'Arc</b>

*Article 2 : Le numérotage comporte, pour chaque rue, une série de numéros, à raison d'un seul numéro par immeuble caractérisé par l'entrée principale. Si plusieurs immeubles sont desservis par la même entrée, leur identification pourra être assurée par le numéro de l'immeuble en façade à rue affecté d'une lettre, un immeuble peut avoir un numéro pour les habitations et un pour les commerces par exemple.*

*Article 3 : Le numérotage sera matérialisé par l'apposition d'une plaque indiquant le numéro de manière visible depuis la voie publique sur la façade de chaque maison au-dessus ou à côté de la porte principale ou sur le mur de clôture à gauche de l'accès naturel et piétonnier, ou à défaut, sur la boîte aux lettres.*

.../...

<p>Département : PAS DE CALAIS</p> <p>Commune : WIMEREUX</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES</p> <p>EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL</p> <p><input type="checkbox"/> Numéros à supprimer</p>	<p>Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : BOULOGNE SUR MER Pôle de topographie et Gestion cadastrale 26 Rue d'Aumont 62321 62321 BOULOGNE SUR MER tel. 03.21.10.29.02 -fax ptgc.620.boulogne-sur-mer@dgifp.finances.gouv.fr</p>
<p>Section : AI Feuille : 000 AI 01</p> <p>Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/650</p> <p>Date d'édition : 01/10/2025 (fuseau horaire de Paris)</p> <p>Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2022 Direction Générale des Finances Publiques</p>		<p>Cet extrait de plan vous est délivré par :</p> <p>cadastre.gouv.fr</p>

